VIE QUOTIDIENNE D'ICHTRATZHEIM LIENS SOCIAUX INFOS PRATIQUES





Installation de 2 bancs publics : - 1 au niveau du Grossdichel pour les promeneurs - 1 au niveau du boulodrome pour les supporters





Aménagement de 2 frayères sur la Scheer, côté Hipsheim, après la passerelle de l'Harmonie, pour favoriser la reproduction des espèces piscicoles





Plantations d'arbres et d'arbustes par les enfants de l'école. Cette action s'intègre dans le projet global de renaturation de l'Andlau et de la Scheer, mené par la communauté de communes.



Installation d'épis dans le lit de la Scheer pour diversifier les écoulements et créer des habitats propices à la vie des poissons



Les prémices du verger communal

LE CARNAVAL DES ENFANTS À ICHTRATZHEIM





L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE

Nous remercions les villageois venus nous apporter leur soutien pour le projet de réalisation d'un livre sur l'histoire de notre village.

La rencontre du 2 février a été l'occasion d'échanges intéressants et générateurs d'idées pour les sujets à traiter. Des souvenirs, des photos, le plaisir de se remémorer lchtratzheim « autrefois », une première prise de contact, ce rendez-vous nous a permis de constater que notre village a changé au fil du temps.

Parmi les thèmes que nous souhaitons aborder, nous avons, pour l'instant, identifié :

- <u>L'école</u> : si vous avez d'anciennes photos de classe, de la salle de classe, des souvenirs
- Les aspects des différentes rues du village au cours du temps, de l'habitat, les extensions successives du village.
- <u>Les deux guerres mondiales</u> pour les habitants du village, le service militaire : photos de conscrits par exemple.
- <u>L'impact de la vie religieuse</u> dans la vie des habitants au fil du temps : les baptêmes, les communions, les mariages.
- L'histoire de la vie associative
- L'évolution des « métiers » avec la mécanisation du travail agricole par exemple.

Cette liste n'est pas exhaustive et évoluera au fur et à mesure de nos trouvailles.

Tous ceux qui ont de précieuses informations à nous transmettre, n'hésitez pas à nous contacter et à nous transmettre vos éléments. Nous solliciterons peut-être aussi directement les « aînés » pour recueillir leur témoignage.

C'est avec plaisir que nous enrichirons ce travail avec tous vos précieux souvenirs.

CARTE D' IDENTITÉ ET PASSEPORT : PRENEZ RENDEZ-VOUS.

Les demandes de Carte Nationale d'Identité sont désormais traitées avec la même procédure en vigueur que pour les Passeports biométriques, en suivant la procédure suivante :

- Faire une pré-demande en ligne via le site http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ ou passer à la Mairie de votre domicile pour récupérer le formulaire CERFA
- Prendre note du numéro de pré-demande qui vous est attribué.
- Rassembler les pièces justificatives. Il est recommandé de passer à la Mairie de votre domicile pour vérifier si votre dossier est complet
- Choisir l'une des Mairies équipées de bornes biométriques via le site https://passeport.ants.gouv.fr/ et prendre rendez-vous
- Se présenter au guichet de la mairie choisie avec votre dossier complet et votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Vous recevrez un SMS à l'arrivée de votre Passeport ou de votre Carte Nationale d'Identité



LA SÉCURITÉ EN VÉLO



Les beaux jours arrivent et avec, le temps des balades à vélo. Attention, le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans depuis le 22 mars 2017 et cela sous peine d'une amende de 90 euros.

Cette mesure a pour objectif de diminuer le risque de blessures sérieuses à la tête de 70 pour cent.

RETOUR SUR LE RECENSEMENT

323, c'est le nombre d'habitants dans les 150 maisons que compte Ichtratzheim et son faubourg.

Merci à tous les habitants d'avoir participé à ce recensement.

Vous avez été plus de 76% à répondre par internet.

Merci également à Huguette Kern, notre agent recenseur, qui s'est acquitté de sa mission avec brio, rigueur et efficacité.



INFOS PRATIQUES

BRÛLAGE DES DÉCHETS



Le brûlage de déchets est interdit, y compris les déchets verts

Suite à plusieurs signalements et constats de brûlage de déchets, nous souhaitons rappeler à tous qu'il est strictement interdit de brûler des déchets.

Cela engendre des atteintes à l'environnement et des nuisances aux riverains.

La déchèterie d'Erstein est à votre disposition pour éliminer vos déchets de manière respectueuse de l'environnement et du voisinage.

LES NUISANCES SONORES

Afin de préserver la qualité de vie et la tranquillité publique il est rappelé que les activités bruyantes sont règlementées par un arrêté municipal.

Chantiers de travaux publics ou privés (avec Permis de Construire, Déclaration Travaux,...):

Du lundi au samedi de 07h00 à 20h00, hors jours fériés

Travaux bruyants de jardinage et de bricolage des particuliers :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 Le samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 Interdits les dimanches et jours fériés



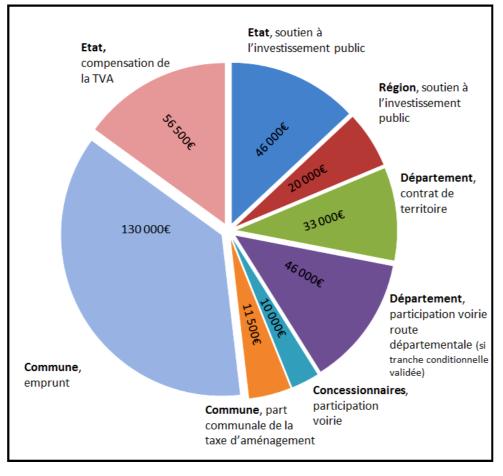
DATES À RETENIR

| 23 avril 2017 | Elections présidentielles - 1er tour |
|---------------|---------------------------------------|
| 7 mai 2017 | Elections présidentielles - 2ème tour |
| 11 juin 2017 | Elections législatives - 1er tour |
| 18 juin 2017 | Elections législatives - 2ème tour |

URBANISME

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2016/2017

Le montant prévisionnel des travaux de voirie s'élève à 353 000 € TTC.









Le financement prévisionnel de cette opération vous est détaillé dans le graphique ci-dessus. Le conseil municipal remercie vivement Messieurs le Préfet, Sous-Préfet, Président de Région et Président du Département pour leurs soutiens financiers qui ont permis la réalisation de cette opération

La commune a également fait le choix de recourir à l'emprunt en raison du contexte très favorable des taux financiers. Cela permet de conserver une capacité d'investissement sur fonds propres pour les futurs projets.







N° 8 - Avril 2017

«La lettre d'info» Ichtratzheim

Madame, Monsieur,
Chers 323 villageois et villageoises



Les sujets que je souhaite évoquer sont nombreux, et il n'y a rien de tel qu'une balade dans le village en ce début de printemps où la nature se réveille pour les découvrir et en profiter.

Une promenade le long de la Scheer pour découvrir les frayères et tous les arbres et arbustes qui ont été plantés en mars par les écoliers entre Hipsheim et Ichtratzheim, ou derrière

l'Eglise à la jonction avec le cours d'eau « Eichmattgraben » dans le cadre d'un projet communautaire de renaturation. Les poissons et autres faunes venant de la Scheer ont maintenant aussi la possibilité de migrer correctement dans cette zone vu que l'ouvrage sur la Scheer au niveau de l'étang est franchissable.

En vous dirigeant vers la forêt vous aurez peut-être l'occasion de croiser le nouveau garde forestier, garant de la gestion durable de notre belle forêt. Il est pour l'instant encore plus habitué à devoir gérer les feux de forêts dans le sud de la France, mais vous pourrez prochainement échanger avec lui, peut-être en profitant d'un des bancs qui ont été rajoutés dans la commune comme celui au barrage de la « Dicht » sur la « Petite III » en forêt.

Vous pourrez aussi arpenter les rues de la Scheer et des Vergers remises à neuf, y compris la nuit grâce aux éclairages publics très économes en énergie et à la lumière adoucie. Les travaux de voirie rue du château qui se réaliseront jusqu'en période estivale marqueront la fin de la mise à niveau de la voirie communale du village.

Au Niederfeld vous constaterez que tous les terrains de la première tranche sont maintenant vendus et un projet est en finalisation sur le terrain du « Hof » situé au Nord-Ouest. Vous y découvrirez aussi les plantations faites à l'entrée du village et qui sont les prémices d'un verger.

En regardant au loin, vous apercevrez la RD1083 et le faubourg d'Ichtratzheim qui se préparent doucement mais surement à leurs mutations déjà décrites et tant attendues. Vous pourrez aussi tout simplement terminer cette balade chez vous en visionnant une des webcam de suivi du trafic routier qui sera mise en place par le Département à hauteur d'Ichtratzheim-Faubourg.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables moments et de faire de belles balades à Ichtratzheim

Votre Maire

Grégory GILGENMANN



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 lchtratzheim

Tel: 03.88.64.15.54 - Fax: au 03.90.29.84.23

E-mail: mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00